

# La longue vie de Mademoiselle

Daniel ELMIGER, université de Genève

## Mademoiselle, l'évolution d'un titre de civilité

Le terme d'adresse *Mademoiselle* est attesté depuis le XV<sup>e</sup> siècle (la forme simple *domnizelle*, c'est-à-dire *demoiselle*, se trouve déjà dans un texte du IX<sup>e</sup> siècle). Depuis, il a connu des transformations d'usage (et de signification) importantes. Au début, *Mademoiselle* s'utilisait, comme *Madame*, pour les femmes nobles. *Mademoiselle* était d'abord le titre de la fille aînée des frères ou oncles du roi, puis il s'est également utilisé pour des filles ou femmes de gentilshommes non titrés. Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, le sens de *Mademoiselle* s'est élargi et a fini par convenir pour toute jeune fille noble ou femme mariée de la petite noblesse.

Après la Révolution française, le sens de « femme non mariée », en usage depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, s'est généralisé, tandis que *Madame* a fini par désigner la femme mariée (et maîtresse de maison).

## Changement de langue spontané et changement de langue dirigé

Le système des termes d'adresse montre bien l'interdépendance entre l'évolution linguistique et les changements aux niveaux social et politique. Il s'avère que le changement linguistique n'est qu'en partie spontané, et qu'il est aussi sujet à des contraintes de type social et administratif, car il est, dans ce cas, en lien avec le nom des citoyennes et citoyens ainsi que leur statut civil, marqué symboliquement par le titre de civilité utilisé dans la correspondance officielle.

Il n'est dès lors pas surprenant que l'asymétrie entre le seul terme d'adresse à disposition pour les hommes (*Monsieur*) et la double forme *Madame* et *Mademoiselle* soit sujette à des questions politiques quant à l'usage de ces termes dans les administrations. Comme dans d'autres pays, l'utilisation de *Mademoiselle* a donné lieu, en France, à plusieurs circulaires et réponses ministérielles à des questions écrites de parlementaires (cf. Debono 2010 : 146ss.). Elles transcrivent la

volonté de ne pas (devoir) distinguer entre la femme célibataire et la femme mariée. Cependant, Debono (2010 : 147) conclut : « Ces textes ont beau exister, ils sont largement inappliqués par les administrations. (...) Et la constance des réclamations parlementaires pour l'application de ces circulaires n'y a rien changé ».

Parmi les tentatives d'intervention féministe plus volontaires, les formes *Madelle* (censée remplacer *Mademoiselle* et *Madame*) ainsi que *M<sup>e</sup>* (au lieu de *M<sup>me</sup>* et *M<sup>lle</sup>*) (cf. Elmiger 2008 : 323) semblent avoir eu peu de succès en dehors de cercles initiés.

## La situation aujourd'hui

Contrairement à d'autres langues (comme l'anglais ou l'allemand), où l'utilisation de *Miss* (anglais) / *Fräulein* (allemand) est en net recul, *Mademoiselle* ne semble pas vraiment être rejetée par les francophones. Cependant, l'ancienne acception de « femme pas (encore) mariée » semble devenir minoritaire, car de moins en moins de femmes célibataires revendiquent être *Mademoiselle* pour cette raison-là. De même, les femmes divorcées ne semblent plus guère vouloir être appelées *Mademoiselle* (cf. Commission générale de terminologie et de néologie, chap. 5.1.5).

Il subsiste surtout l'utilisation de *Mademoiselle* pour les (très) jeunes femmes – et aussi pour les femmes que l'on considère comme ayant un aspect jeune, parfois avec une connotation de flatterie. Cependant, il est clair qu'il n'existe pas de limite objective entre la jeune *Mademoiselle* et la *Madame* mature, et il en résulte une frontière difficile à saisir et à appliquer : ainsi, une femme de trente ans peut être flattée d'être appelée *Mademoiselle* ou au contraire se sentir (trop) peu prise au sérieux ; en revanche, le terme *Madame* peut être vécu comme un signe de maturité, ou alors comme indice de vieillissement...

Quoi qu'il en soit, l'association positive de jeunesse liée à *Mademoiselle* contribue à rendre difficile son abandon complet ; pour l'instant, bon nombre de francophones

semblent tenir au terme d'adresse *Mademoiselle* (cf. Elmiger 2008 : 317ss.).

## Longévité de l'usage des termes d'adresse dans l'administration

À l'écrit également (correspondance personnelle, professionnelle ou administrative), l'utilisation de *Mademoiselle* semble encore bien vivante, bien qu'il n'existe pas de statistiques précises quant à l'évolution des usages. Dans certains formulaires (tant privés qu'officiels), les deux cases *Mademoiselle* et *Madame* subsistent encore et il arrive que des administrations fassent toujours usage des deux termes malgré le fait que « [l]eur emploi ne repose en effet sur aucune disposition législative ou réglementaire » (*JO Sénat*, 24/04/2008, p. 836), comme l'a précisé le Secrétariat d'État chargé de la solidarité à une question écrite de M<sup>me</sup> Monique Cerisierben Guiga, en 2008. Il ajoute d'une part qu'« [i]l incombe aux intéressées de choisir la désignation qu'elles préfèrent » et d'autre part qu'il est « recommandé aux différentes administrations d'éviter toute précision ou appellation susceptible de contraindre la divulgation de l'état matrimonial de l'intéressée dans ses relations avec les tiers ». Plus récemment, une circulaire du Premier ministre (du 21 février 2012) demande que l'emploi de la civilité *Madame* soit « privilégié », et recommande d'« éliminer autant que possible » le terme *Mademoiselle* – sans pour autant le proscrire. Ainsi, près d'un demi-siècle après la première circulaire (en 1967), dans laquelle il était noté que « dans de nombreuses administrations il est déjà établi que l'appellation 'Madame' doit être utilisée lorsqu'une mère célibataire le demande expressément », il semblerait que le terme d'adresse *Mademoiselle* ait encore de beaux jours devant lui •

### Références

- Commission générale de terminologie et de néologie, 1998, *Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*.
- DEBONO M., 2010, *Construire une didactique interculturelle du français juridique : approche sociolinguistique, historique et épistémologique*. Tours : université François-Rabelais (thèse de doctorat).
- ELMIGER D., 2008, *La féminisation de la langue en français et en allemand. Querelle entre spécialistes et réception par le grand public*. Paris : Honoré Champion.